

UFROS ACTU

- ▶ Mobilisons nous
- ▶ Votons et
- ▶ Agissons !

La guerre en Ukraine, les guerres impérialistes partout dans le monde, la montée du fascisme et les crises capitalistes permettent à notre gouvernement de justifier l'austérité et l'inflation galopante.

Cette situation, la crise sanitaire, la montée de l'extrême droite et le « vote utile » bien manipulés par les médias aux ordres ont contribué à l'élection de Macron pour un second mandat, 5 ans encore, 5 ans de trop.

La nomination d'Elisabeth Borne au poste de 1^{ère} ministre, présentée comme une femme de gauche tient de la farce et annonce plutôt la continuité d'une politique de droite au service de la finance.

Les salariés et les retraités n'ont rien à y gagner !

Un espoir, cependant, l'union des forces de gauche pour les élections législatives pourrait permettre d'éli-
re un nombre plus important de députés portant nos valeurs sociales, sociétales et écologiques.

Un nombre maximum de députés de gauche à l'Assemblée Nationale constituerait un atout non négligeable mais cela ne peut dispenser de la création d'un véritable rapport de forces pour faire aboutir nos revendications :

- La retraite à 60 ans,
- Les 32 heures hebdomadaires,
- La revalorisation conséquente des salaires et des pensions,
- Le 100% Sécu,
- Le maintien et le développement des services publics de proximité,
- Une réelle prise en compte de la perte d'autonomie dans la branche maladie financée par des cotisations sociales...

Nous ne devons pas subir !

De l'argent et des solutions, il y en a !

Nous sommes aussi des citoyens et les 12 et 19 juin, votons massivement pour des candidats de gauche qui défendent nos valeurs.

**ENSEMBLE, AVEC L'UFROS ET LA CGT, AGISSONS
POUR UN MONDE MEILLEUR, SANS AUCUNE DISCRIMINATION,
UN MONDE DE JUSTICE ET DE PAIX !**





Appel

Comité Confédéral National de la CGT

Appel Comité Confédéral National de la CGT Les organisations de la CGT réunies en CCN les 10 et 11 mai 2022 ont examiné l'actualité sociale, politique et la situation internationale.

La CGT rappelle que le combat contre la guerre est une priorité. Elle appelle ses syndicats à mener une campagne de haut niveau pour la paix et le désarmement dans le monde.

Elle exige de la France qu'elle mette tout en œuvre pour mettre fin aux tueries en commençant par l'arrêt des livraisons d'armes aux belligérants

L'agression de l'Ukraine par Poutine et la guerre qu'elle a générée n'est pas celle des travailleuses et des travailleurs. C'est avant tout un conflit impérialiste notamment avec le rôle de l'OTAN pour la maîtrise des ressources naturelles, de voies de communication stratégiques et de zones d'influence géopolitique, ...

Il précipite les pays dans une spirale pouvant entraîner une généralisation de la guerre en Europe et au-delà.

C'est pourquoi la CGT réaffirme la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat, le respect des frontières et l'ouverture de négociations sur la base du droit des peuples à disposer d'eux mêmes.

Les sanctions internationales ne doivent pas viser les populations qui sont déjà les premières victimes des guerres. Elles doivent atteindre ceux qui déclarent les guerres, décident de leur continuation et anticipent sur les marchés juteux de la reconstruction. L'augmentation des salaires, des pensions, des prestations sociales sont au premier rang des préoccupations des salariés actifs, retraités et privés d'emplois.

L'inflation dépasse déjà les 4%. Elle pourrait atteindre et dépasser les 10% à la fin de l'année. Les prix des carburants, du gaz, des produits alimentaires, du logement s'envolent. C'est insupportable pour celles et ceux qui ne vivent que de leur travail. Ce sont les conséquences à la fois des choix politiques du gouvernement, des stratégies économiques du patronat et de la guerre en Ukraine.

La CGT salue le foisonnement de conflits sur les salaires, contre les fermetures d'entreprises et pour l'emploi dont l'intensité n'a pas diminué pendant la période électorale. Elle se félicite des nombreuses victoires gagnées par les salariés mobilisés, ce sont autant de points d'appui pour élargir tous ensemble le rapport de force et continuer le combat.

La CGT appelle les travailleur.e.s à agir sans relâche sur tous les lieux de travail, à amplifier et élargir la mobilisation dans tous les secteurs professionnels afin de gagner une augmentation conséquente des salaires et des pensions sur la base du SMIC à 2 000 € bruts, la revalorisation significative du point d'indice ainsi que le rétablissement de l'échelle mobile des salaires.

La CGT revendique comme mesures d'urgence le blocage des loyers, des prix des carburants, de l'énergie et des biens de première nécessité.

La CGT revendique le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous et anticipée pour les métiers pénibles ou astreignants et le maintien des régimes spéciaux. Elle porte la réduction du temps de travail à 32 heures, sans perte de salaire et avec la création d'emplois correspondants, des droits nouveaux pour la jeunesse.

Une bataille de haut niveau pour obtenir une autre répartition des richesses doit permettre de mettre un terme à toutes les velléités du gouvernement et du Medef de diminuer les pensions, de repousser l'âge de la retraite, de démanteler les services publics, la sécurité sociale et l'assurance-chômage.

Ces combats sont gagnables par l'élévation du rapport de force, arrêts de travail, grèves, manifestations...

Dès aujourd'hui, les organisations de la CGT s'adressent à l'ensemble des organisations syndicales pour œuvrer à l'unité d'action la plus large dans l'intérêt des travailleuses et travailleurs.

Les grands conquies interprofessionnels ont toujours été gagnés par l'action des syndicats, singulièrement la CGT, et des salariés.

Ces victoires sociales se sont traduites par des prolongements et des décisions politiques.

Les revendications des salariés en termes de salaires, de pensions, de Sécurité Sociale, de services publics et d'urgences sociale et climatique, telles qu'elles sont portées par la CGT, ont contribué à l'indispensable rassemblement des organisations politiques progressistes.

Cette démarche inédite est de nature à donner confiance aux salariés, actifs, privés d'emploi, retraités et à la jeunesse. Mais rien ne se fera sans une mobilisation forte du monde du travail.

Les organisations du CCN décident de redoubler les initiatives la semaine du 6 au 10 juin en organisant différentes formes d'actions : réunions de syndiqués, déploiement auprès des salariés à partir du matériel mis à disposition, manifestations, marches des fiertés, interpellation des candidats aux législatives (hors extrême droite), organisation de débats publics autour de nos exigences revendicatives, etc.

Un bloc de députés progressistes, le plus important possible, à l'Assemblée Nationale doit permettre de traduire les conquêtes des salariés dans la loi.

Nous menons avec toute la force de notre organisation et les moyens qui sont ceux d'un syndicat, le combat contre l'extrême droite. Par nature, ce combat s'inscrit aussi sur le terrain politique. Pour faire reculer l'extrême-droite, une des priorités est de l'empêcher d'envoyer des élus au parlement. La CGT appelle les salariés à se mobiliser par le vote. Un des premiers éléments du rapport de force est de renforcer la CGT dans les élections professionnelles et par la syndicalisation.

La CGT appelle les travailleur.e.s à rester vigilants et mobilisés pour réagir contre tout projet de régression sociale. Elle décide d'analyser avec ses organisations la situation dès le lendemain de l'échéance électorale.

D'ores et déjà, elle décide d'une journée nationale interprofessionnelle de grève et de manifestation en septembre qu'elle souhaite unitaire.

Pour la CGT, il n'y aura pas de trêve estivale. Elle invite ses syndicats à s'inscrire dans toutes les initiatives qui contribueront à construire une rentrée sociale offensive et un processus de lutte dynamique.

Montreuil, le 11 mai 2022



Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat ou candidate aux élections législatives.

Nous sommes un ensemble de 9 organisations nationales de retraités, syndicats ou associations, qui agissons ensemble depuis 2014 et avons défini en commun un certain nombre de revendications. Nous souhaiterions avoir votre réponse sur celles-ci afin de les faire connaître à nos adhérents et sympathisants. Ceux-ci se sont mobilisés ces derniers mois, comme le 2 décembre 2021, avec une manifestation nationale à Paris de plus de 25 000 personnes ou encore le 24 mars 2022 à travers plus de 28 rassemblements régionaux avec 40 000 manifestantes et manifestants.

Pouvoir d'achat

Les revenus des retraités « décrochent » de ceux des salariés du fait de la désindexation des pensions par rapport aux salaires mise en place en 1987. C'est ainsi que plus d'un million de retraités sont en dessous du seuil de pauvreté et que trois retraités sur dix perçoivent une pension de droit direct inférieure à 1 000 euros bruts mensuels.

- **Question 1** : Êtes-vous favorable à un retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ?

Le Code de la Sécurité sociale (articles L.161-23-1 et L161-25) prévoit l'indexation annuelle des pensions sur l'indice INSEE de l'inflation. Pourtant, depuis 2013, cela n'a pas été le cas, avec des gels ou des sous-valorisations. Sur cette période, les retraités ont perdu près d'un mois de pension sur une année.

De ce fait, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) indique que le niveau relatif des pensions par rapport au revenu d'activité va continuer à se dégrader. La pension moyenne brute (1 140 € pour les femmes et 1 920 € pour les hommes) va continuer à diminuer pour atteindre 32 % du salaire brut en 2070.

- **Question 2** : Êtes-vous prêts à prendre des mesures pour un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2014 et pour éviter que cette dégradation programmée se poursuive ?

Alors que le candidat Macron de 2017 avait promis aux retraités le maintien de leur pouvoir d'achat, la CSG des retraités a été augmentée de 1,7 point le 1^{er} janvier 2018, soit une hausse de son montant de près de 25 %.

- **Question 3** : Êtes-vous favorable à l'annulation de la hausse de la CSG ? Êtes-vous pour la mise en place d'une assurance maladie financée par les cotisations sociales ?

Santé

Les retraités sont inquiets de la situation du système de santé et en particulier de celle de l'hôpital public : manque d'effectifs, manque de matériels, manque de masques... Il est apparu que, malgré des milliards versés notamment aux laboratoires, le pays est totalement dépendant de firmes étrangères pour se fournir en biens indispensables. Le nombre de lits supprimés depuis le début du quinquennat se monte à 17 600.

Cette situation fragilise tout le système de santé du pays : fermetures d'hôpitaux, fermetures de maternités, fermetures de services, etc. Tout ceci engendre des déserts médicaux et industriels sur l'ensemble du territoire.

- **Question 4** : Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer le système de santé hospitalier et le faire fonctionner de nouveau correctement (création de lits, embauches, etc.) ?

EHPAD et services d'aide à domicile

Comme de récents scandales l'ont révélé et comme le rapport IGAS-IGF le confirme, la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est très grave dans de nombreux établissements. Afin de faire des économies, il a même été suggéré un moratoire sur la création de nouveaux EHPAD publics. Une loi traitant du « grand âge » devait sortir, mais n'a pas été publiée. La situation des services d'aide à domicile n'est pas meilleure : manque de personnel, manque de qualification et manque d'intérêt pour ces professions insuffisamment valorisées. Il est scandaleux que

des groupes privés s'enrichissent sur le dos des seniors. La perte d'autonomie des personnes âgées est d'abord un problème de santé et justifierait donc la création d'un service public financé par l'assurance maladie et non d'une 5^e branche financée par l'impôt.

- **Question 5** : Êtes-vous favorable à la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par l'assurance-maladie ? Quelles mesures préconisez-vous pour l'embauche et la formation de personnels qualifiés (Ehpad et services à domicile) en nombre suffisant ?

Services publics

De nombreux services publics sont fermés, réorganisés sur le territoire depuis plusieurs années, entraînant notamment de nombreux retraités dans des difficultés croissantes afin de répondre à leurs besoins. L'accélération du tout numérique au détriment de la proximité et de la

présence de salariés de service public formés, accélère ce processus.

- **Question 6** : Êtes-vous favorable à la remise en place de services publics de proximité répondant aux besoins de nos concitoyens et plus particulièrement de ceux des retraités ?

Écoute

Alors qu'ils représentent 17,8 millions de citoyens, les retraités et personnes âgées ne disposent d'aucun interlocuteur de pleine compétence quant à leurs problèmes et difficultés

puisque'il n'y a plus de ministère dédié aux retraités et personnes âgées.

- **Question 7** : Êtes-vous favorable à la création d'un tel ministère ?

Pouvez-vous indiquer sous quelle étiquette politique vous vous présentez à l'élection ?
Nous vous remercions, madame, monsieur, de votre réponse.

Pour les 9 organisations de retraitées et retraités :

Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Jacques Brillet (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Roger Perret (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Michel Denicault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

IL Y A DES BORNES
A NE PAS DEPASSER



UNE NOUVELLE ÈRE, DES NOUVEAUX RECULS SOCIAUX

Macron répète sur tous les tons qu'une nouvelle ère a commencé.

Cette « nouvelle ère » commence par une mesure que les salariés et leurs organisations syndicales connaissent par cœur : la réforme des retraites avec le report de l'âge de départ à 65 ans.

Le 21 avril, sur France 2, Anne-Sophie Lapix a posé la question à Macron : « *Donc, la durée de cotisation pourrait être de 44 ou 45 ans si quelqu'un a commencé à 20 ans ?* »

« *Oui, c'est tout à fait ça* » répond le président.

Aujourd'hui, en résultat des contre-réformes précédentes, il faut 42 annuités pour prétendre à une retraite à taux plein et c'est déjà un sérieux problème pour beaucoup, surtout pour les femmes.

Le président, imperturbable, répète : « *J'assume de vous dire qu'il faudra travailler plus, travailler plus longtemps car nous vivons plus vieux* » (Libération 18 mars)

C'est évidemment absurde. Si nous vivons plus longtemps, c'est précisément parce que nous partons à la retraite AVANT l'âge où la plupart des salariés européens prennent leur retraite

Si on reprend l'histoire de la retraite : alors même que l'espérance de vie s'allongeait depuis le début du siècle, cela n'a pas empêché de légiférer et de porter l'âge de la retraite à 60 ans

L'espérance de vie en bonne santé s'élève à 63,4 ans pour les hommes et 64,5 ans pour les femmes. Si les salariés doivent travailler plus longtemps, que va-t-il se passer pour leur santé ?
(1)

Alors, pourquoi veut-il faire travailler plus ?

Parce que le système de retraite est en déficit ? Absolument pas. Le Conseil d'Orientation des Retraites a démontré que la part des retraites dans le PIB n'est pas appelée à augmenter (en raison de l'impact négatif des contre-réformes précédentes).

La seule raison : travailler plus pour trouver de l'argent.

Au moment où les profits du CAC 40 explosent (160 milliards en 2021 !!!), il ne peut être question, pour Macron, de prendre sur les profits en supprimant les exonérations.

Alors, il veut prendre sur les retraites.

Travailler plus ? Mais nombreux sont ceux qui ne peuvent pas travailler plus ! Soit parce qu'ils ont été abîmés par le travail, soit parce qu'ils ont perdu leur emploi. Qu'à cela ne tienne. Ils se débrouilleront avec leur petite retraite.

Cette réforme, on n'en veut pas et la CGT fera tout pour l'empêcher.

(1) *Un proche de Macron essaye de nous rassurer : « Pour soulager ceux qui ont un emploi usant, nous créerons un âge de départ anticipé » En précisant que la prise en compte de la pénibilité sera individuelle et que cet âge de départ sera avancé de 2 ans (de 62 ans à 60 ans) ! Quelle formidable avancée !...*

Nicole Bernard